



Faymonville, le 26 octobre 2023

## Opération de Développement Rural – Stavelot

### Compte rendu de la CLDR 4 - 24/10/23

#### Présences :

Représentants de la population			
ARNOULD Philippe	P	JEANFILS Pierre	P
BARTHOLEYNS André	P	KLEIN Stephan	A
BLAISE Martine	P	KREUSCH Caroline	A
BOUCHOMS Patrick	Démission	LANGER Clément	P
BOUHY Gaël	E	LEGROS André	A
BRIOL Alain	P	LEJOLY Arlette	P
COECKELBERGS Robert	(Démission)	LEMAIRE Jean	E
COLLIN Frédéric	E	LOUMAYE Didier	Démission
DELHASSE Sophie	A	MAGERMANS Charline	E
DETREMBLEUR Jean-Pol	Démission	MARIN Stéphane	P
DOUMONT Anne-Catherine	A	MATHIEU Pol	P
DUMOULIN Luc	P	MATHONET Véronique	E
FILI W. Angela	P	MEYER Jocelyne	E
FINCK Sébastien	A	MICHEL Benoît	E
GAZZARD Aurélie	A	MICHEL Laurence	P
GEORGES Benoît	P	MOMMER Hélène	P
GERLACH Marianne	E	NEYS Louis	P
GONAY Raphaël	P	PIROTTE Jacqueline	A
HAC Jean-Bastien	P	RENSONNET Sophie	E
HAUGLUSTAINE Jacques	P	STARCK Sébastien	A
HURLET Catherine	P	VAN DEN BOOGAARD Alwin	A
		GERARD André	P
Représentants politiques			
RENTMEISTER Nathalie	P	LEBRUN Fabrice	P
KOCKELMANN Raymond	P	SERVAIS Jean-Marc	P
CRASSON Philippe	P		

**Pour la FRW :** Bertrand LECLOUX et François CRONENBERG, agents de développement.

**Pour les Bureaux d'études :** Fabrice LEONARD (Build-Consult).

**Total :** 25 présents (P) ; 9 excusés (E) ; 10 absents (A) ; 4 Démissions

## 1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Philippe Crasson ouvre la séance à 20h05 en souhaitant la bienvenue à tous les membres en la salle des vétérans. Le lieu des réunions change à chaque réunion, pour faire (re)découvrir différentes salles du territoire communal. Cette 4<sup>ème</sup> réunion a lieu après une longue pause depuis avril ; il donne la parole à Bertrand Lecloux de la FRW à ce sujet, en souhaitant bon travail aux membres.

Bertrand Lecloux se présente brièvement. Il reprend l'accompagnement de l'Opération de développement rural à Stavelot qu'il connaît à titre personnel comme professionnel, ayant été présent à quelques consultations villageoises. Comme expliqué dans le courrier d'octobre, l'accompagnement de l'Opération par la FRW a été mis à mal par l'absence longue durée, d'une part, de Florence Schmitz, et par la démission, d'autre part, d'Anne Klein. Le remplacement est maintenant assuré, les travaux vont se poursuivre.

Il s'agit aujourd'hui de la réunion consacrée à la stratégie préparée par l'Auteur de programme sur base du diagnostic partagé. Il poursuit en communiquant l'ordre du jour de la réunion.

## 2. DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Introduction – ordre du jour
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 avril 2023
- Méthodologie de travail
- Appropriation des objectifs et de la stratégie
- Quels projets pour quels objectifs ? Suite des travaux
- Agenda

## 3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 04 AVRIL 2023

En l'absence de remarques, le PV est considéré comme approuvé.

## 4. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

- Rappel des étapes (Cf. Dia)

La stratégie est construite sur base du diagnostic partagé et de ses nombreux apports lors des réunions villageoises, des rencontres avec les personnes-ressources et des travaux lors des trois premières CLDR : **atouts** ou **faiblesses** de Stavelot, **enjeux** identifiés en groupes de travail, premières idées de **projets**.

L'étape suivant la présentation et la validation de la stratégie est un pré-tri des projets.

L'Auteur présentera son travail à l'aide de dia et d'un tableau A3 distribués aux membres. Il est possible d'intervenir durant la présentation sur des questions de compréhension comme de contenu. Un temps plus long est prévu pour des questions réponses à l'issue de la présentation.

## 5. APPROPRIATION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ ; UNE STRATÉGIE ET DES OBJECTIFS

### - Présentation de la stratégie par l'Auteur

La stratégie de Stavelot peut se résumer en **1 défi** :

**« S'épanouir sur base de ses caractéristiques et pérenniser la qualité de vie villageoise »**

**10 thèmes** structurent et charpentent ce défi ; ils sont eux-mêmes regroupés dans 4 **familles thématiques** (reprises par A, B, C, D ainsi qu'un code couleur).

Ils sont détaillés par 12 affirmations (numérotées en chiffres romains) et les 38 objectifs. Les 38 **objectifs** (repris en lettres minuscules) tendent à réaliser les 12 **affirmations** (chiffres romains) qui remplissent le défi.

- Document A3 présentant la stratégie : un tableau synthétique les objectifs composant la stratégie Il se présente sous la forme d'un tableau de 10 colonnes **-les dix thèmes-** et de 11 lignes **-les thèmes, ensuite les affirmations, enfin les objectifs**. Les lignes 12 à 15 présentent, là où c'est nécessaire, une 2ème affirmation dans le thème donné avec ses objectifs.

*Note après la CLDR : Dans un souci de lisibilité, l'Auteur de Programme a choisi de modifier ce tableau et de le représenter sous une forme d'une carte heuristique.*

### LEGENDE :

Selon le découpage utilisé tout au long du diagnostic partagé,

en vert sont présentés **les thèmes de la thématique Ressources (naturelles, énergie...)** ;

en orange sont présentés **les thèmes de la thématique Aménagement du territoire (Mobilité...)** ;

en bleu sont présentés **les thèmes de la thématique Sociale (Culture...)** ;

en rouge sont présentés **les thèmes de la thématique Economique (Emploi, Tourisme...)**.

Les **objectifs** en noir (lettre minuscule) sont retenus dans la stratégie, compilant ou faisant double emploi avec les objectifs en rouge.

Les **objectifs** en rouge (numérotés), seront assimilés aux objectifs en noir, là où est indiqué leur numéro entre parenthèses.

*Remarque : certains (éléments d') objectifs reviennent plusieurs fois, cela démontre l'aspect intégré de la stratégie*

- Diapo sur la stratégie de l'Auteur au travers de la carte de la commune, les 10 thèmes sont déclinés en objectifs retenus → Pour plus d'informations, les membres CLDR sont invités à consulter le document qui leur sera envoyé par mail avec l'invitation à la prochaine CLDR.

- Questions et Réactions sur le Diapo sur la stratégie de l'Auteur

🗨 « La phrase en rouge donne lieu à une interprétation. Pourquoi certaines sont retirées, alors que dans l'intitulé en noir, on ne retrouve pas ce qu'on avait exprimé en groupe de travail ? Pourquoi est-ce retiré tout simplement ? Pourquoi ne peut-on pas faire ce travail de synthèse ensemble ? » exemple : entre sensibilisation et concertation avec la population, il y a une grande différence que le mot sensibilisation ne peut résumer !

👉 (Auteur) Le travail de l'Auteur est une synthèse mais surtout une ébauche à affiner grâce aux remarques de la CLDR. Normalement, toutes les phrases en rouge, amenées à disparaître, sont reprises dans les objectifs en noir. Si ce n'est pas le cas, ce sera revu et modifié. Il semble qu'il y ait quelques intitulés en

rouge qui ne sont pas repris... L'Auteur, avec son regard extérieur, essaie d'être le plus factuel possible et de reprendre toutes les nuances du diagnostic partagé, travail difficile du sens général... On ne peut arriver avec un tableau de 20 lignes. Les projets redonneront des détails résumés dans la stratégie. Certains objectifs sont inatteignables, exemple : « faire diminuer le risque... »

↳ (FRW) L'étape Stratégie est immédiatement suivie de l'étape Projets. Ces 2 éléments doivent être liés : il ne peut y avoir un Objectif sans projet, ni un Projet qui ne répond à aucun objectif. Des Objectifs seront donc encore ajoutés, complétés voire supprimés, dans la suite du travail de l'Auteur et de la CLDR. Pour affiner le travail comme le dit Fabrice Leonard, ce sera dans le compte-rendu de la réunion.

🗨 « La nuance de certains mots (« concerter » au lieu de « sensibiliser ») et la conservation des intitulés en rouge (apports de la population) qui n'apparaissent nulle part dans la présentation sont importantes pour plusieurs membres.

~~~~~

🗨 « Il y a des divergences claires entre les dia et le document remis aux participants. Notre support n'est pas le même. Votre présentation, j'y adhère, moins à ce que j'ai en main. Exemple : dans mon GT, on ne souhaitait pas seulement diminuer les consommations d'énergie mais rendre toute la commune autonome dans ce domaine, produire sa propre énergie.

↳ (Auteur) : les dia donnent du détail au tableau qui est une version raccourcie. Cependant, on pourra apporter au tableau les modifications nécessaires en cas de divergences... L'Auteur propose une 3<sup>ème</sup> couleur pour les objectifs qui ne sont ni repris (ceux en noir), ni laissés (ceux en rouge) → il faut une 3<sup>ème</sup> catégorie. L'autonomie d'énergie ET la diminution de la consommation énergétique sont tous les 2 cités dans les dia.

🗨 Les membres sont partants d'un tableau revu, complété, si possible remis en page avec une légende pour sa bonne lecture et comprenant cette 3<sup>ème</sup> couleur.

~~~~~

🗨 Des Objectifs sont un peu passe-partout ; y a-t-il 1 ou 2 objectifs qui sont vraiment typiques et locaux ? Qu'est-ce qui ressort de la synthèse du diagnostic partagé ? Qu'est-ce qui ressort de tous les acteurs qui ont donné leur avis sur Stavelot ?

↳ (Auteur) : Ce n'est pas le travail de l'auteur de 'prioriser' l'un ou l'autre objectif. La région possède des caractéristiques qui sont de nombreux points communs dans les communes qui la composent. Exemple : les organes comme les zones de secours, de police, des acteurs culturels, économiques... fonctionnent dans le supracommunal pour cette raison. Ce qui ressort très très fort du diagnostic partagé, ce sont les 3 thèmes phares : Qualité de vie, Patrimoines, Culture-Folklore

## **6. QUELS PROJETS POUR QUELS OBJECTIFS - SUITE DES TRAVAUX :**

L'objectif de la prochaine réunion sera de valider un pré-tri réalisé par la FRW et la commune. A l'heure actuelle, nous avons réalisé un document suite aux consultations villageoises qui est une liste de 445 projets. Comme expliqué au début de la présentation, la CLDR va bientôt sélectionner tout une série de projets qu'elle priorisera dans un second temps. Cependant, afin de ne pas multiplier les réunions et vous présenter des choses inutiles, un travail de pré-tri peut être effectué sur la liste de projets actuelle.

Ce pré-tri se fera selon **4 critères** :

- Rassembler les doublons : par exemple, pour un projet à Coe, il y a un projet qui demande de rouvrir le chemin de la cascade et un autre qui demande de rouvrir le chemin derrière l'église. Dans ce cas il s'agit d'un seul et même projet.  
Par contre, des projets comme les rénovations/construction de salle de village ne peuvent être assemblés car chaque projet pourra faire l'objet d'une fiche-projet et sera listé dans le catalogue des projets du PCDR
- Éliminer les projets formulés comme des objectifs : De nombreuses occurrences sont formulées comme des objectifs. Il n'y a aucune explication sur ce que la personne souhaitait concrètement. Par exemple : « améliorer la cohésion villageoise ».
- Les projets déjà/en cours d'être menés par la commune : Il arrive régulièrement que les villageois ne soient pas au courant de toutes les initiatives mises en place par la commune. De plus, certains projets sont mis en œuvre entre le moment des consultations villageoises et l'analyse des projets par la CLDR. Ces projets, s'ils sont mis en œuvre avant la validation du PCDR feront partie du « lot 0 ». Ce lot n'est pas obligatoire pour obtenir la validation d'un PCDR mais il y est régulièrement ajouté pour montrer la proactivité de la commune.
- Les projets qui sont du ressort de la gestion communale quotidienne : Par exemple : « nettoyer les fossés ».

Donc, lors de notre prochaine CLDR, vous allez approuver (ou non) le pré-tri qui aura été réalisé par la FRW et le Collège communal.

Après cette réunion, la FRW réalisera 4 questionnaires « GoogleForms » correspondant aux 4 thématiques principales.

Ces questionnaires reprendront tous les projets restants (liste des 445 projets moins les projets éliminés par le pré-tri). Pour chaque projet, les mêmes questions vous seront posées, à savoir :

- Le projet est réalisable et répond à un besoin (=objectif)
- Le projet n'est pas réalisable mais répond à un besoin
- Le projet est réalisable mais ne répond à aucun besoin
- Le projet n'est pas réalisable et ne répond à aucun besoin

Ce travail permettra encore d'affiner la liste des projets. Lors des Groupes de Travail thématiques cela mettra en avant certains projets qui pourront être abordés en priorité.

Nous avons bien conscience que tous les membres ne pourront pas répondre à tous les questionnaires. Dès lors, avant d'aller plus loin dans la spécification des projets, nous valideront, en CLDR, les résultats des questionnaires.

Les questionnaires seront disponibles en décembre (le temps de les rédiger suite aux remarques du pré-tri) et les premiers GT auront lieu en janvier-février.

## **7. DIVERS ET AGENDA**

### **Agenda**

La prochaine rencontre de la CLDR est fixée au **mardi 28 novembre**, probablement à Francheville. Elle sera dédiée à la présentation d'une première ébauche de tri des projets par la FRW et le Collège, à passer en revue et amender le cas échéant par les membres.

D'ici là, la FRW et les Auteurs avanceront sur les aménagements des documents présentés en réunion.